

**Service énergie, climat, logement
et aménagement durable**

Rouen, le 10/08/22

Pôle évaluation environnementale

Dossier n°2022-4551

Nos réf. : 2022_880

Affaire suivie par : Pascale KOUASSIGAN

pascale.kouassigan@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 02 50 01 84 04

Courriel : pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Président,

Afin de savoir si votre projet : « Sondage de 200 mètres de profondeur pour la recherche en eau souterraine » nécessitait la réalisation d'une évaluation environnementale, vous m'avez adressé une demande d'examen au « cas par cas » reçue complète le 29 juin 2022.

En application des dispositions de l'article R. 122-3 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe la décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas qui soumet à évaluation environnementale votre projet.

Cette décision sera mise en ligne sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Normandie, accessible depuis le lien suivant :
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional de
l'environnement,
de l'aménagement et du logement,

Yves SALAÜN

Copie à : - Préfecture de l'Orne
 - Direction départementale des territoires de l'Orne

Syndicat de l'eau de l'Orne
Monsieur Christophe de Balorre, Président
27, boulevard de Strasbourg
61000 ALENCON

Cité administrative – 2 rue Saint Sever
BP 86002 – 76032 ROUEN cedex
Tél 02 35 58 53 27 – Fax 02 35 58 53 03

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

1 rue Recteur Daure
CS 60040 - 14006 CAEN cedex 1
Tél 02 50 01 83 00 – Fax 02 50 01 85 90

**SERVICES
PUBLICS+**

